

--> **Voir l'erratum** concernant cet article

Les oiseaux marins de Percé : l'emblème des débuts de la conservation au Canada

Marie-Lou Beaudin et Mario Lévesque

Volume 57, numéro 3 (199), décembre 2020, mars 2021

Vie animale : entre ciel et terre

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/95401ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (imprimé)

2561-410X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beaudin, M.-L. & Lévesque, M. (2020). Les oiseaux marins de Percé : l'emblème des débuts de la conservation au Canada. *Magazine Gaspésie*, 57(3), 4–7.



LES OISEAUX MARINS DE PERCÉ : L'EMBLÈME DES DÉBUTS DE LA CONSERVATION AU CANADA

En Gaspésie, le cri des oiseaux marins est indissociable du bruit des vagues. Pourtant, les fous de Bassan, les cormorans, les mouettes et plusieurs autres visiteurs ailés du golfe du Saint-Laurent auraient bien pu être réduits au silence tellement leurs populations étaient menacées dans la seconde moitié du 19^e siècle. Grâce à l'acharnement de quelques naturalistes, les colonies d'oiseaux marins de Percé sont le cœur du premier refuge du Canada créé en 1919 et leur protection a d'abord été confiée aux gardiens habitant l'île Bonaventure.

Marie-Lou Beaudin

Biologiste et enseignante, campus de Gaspé du Cégep de la Gaspésie et des Îles
Garde-parc naturaliste en 2004 et de 2009 à 2011, parc national de l'île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé

Au début de l'année 1914, Percy Algernon Taverner, ornithologue au Musée national du Canada à Ottawa (aujourd'hui le Musée canadien de la nature), reçoit de troublantes nouvelles en provenance de la Gaspésie. Une lettre signée par Lucy James, épouse du peintre Frederick et résidente estivale de Percé, dénonce le triste sort bientôt réservé aux cormorans nichant sur le rocher. L'inspecteur des pêches en poste à Gaspé, le commandant William Wakeham,

confirme à Taverner que le Département de la Marine et des Pêcheries a donné l'ordre d'abattre tous les cormorans nichant sur le rocher Percé et l'île Bonaventure, une mesure que Wakeham désapprouve. Selon le gouvernement, les oiseaux n'ont aucune valeur économique et, en plus, ils dévorent les alevins des éclosiers de saumons avoisinantes. Quelques mois plus tard, Taverner et ses collaborateurs débarquent à Percé. Ce sera le début d'une bataille de plusieurs années pour

protéger les oiseaux marins du secteur, une quête menée par de passionnés naturalistes qui deviendra l'accélérateur du mouvement de préservation de la faune au Canada.

Dans la toute première édition du *Audubon Magazine*, en février 1887, les propos d'une dame sont rapportés : « I think there is a great deal of sentiment wasted on the birds. There are so many of them, they will never be missed, any more than mosquitos. I shall put birds on my new bonnet. »¹. Cette citation



Percy Algernon Taverner, ornithologue au Musée national du Canada de 1912 à 1942, a joué un rôle important dans l'ornithologie canadienne et la conservation de la faune, 1918.

© Musée canadien de la nature

représente bien le « mythe de la surabondance », cette idée répandue et appuyée par les récits des explorateurs que les ressources naturelles en Amérique du Nord sont inépuisables.

Jusque-là, la science s'est surtout intéressée à l'anatomie des animaux et l'on ignore presque tout de leur écologie (comportement, déplacements, besoins, reproduction, etc.). Probablement influencés par le travail du naturaliste John James Audubon (1785-1851), les scientifiques choisissent de plus en plus d'observer leurs sujets dans leur environnement, et les associations et les revues d'histoire naturelle se multiplient. Les contours des premiers principes de la gestion de la faune se dessinent alors, au moment même où l'extinction du bison des plaines et celle du pigeon voyageur marque les esprits.

DES POPULATIONS EN CHUTE LIBRE

Les populations d'oiseaux marins sont aussi dans un état précaire parce que leurs œufs servent de nourriture aux pêcheurs et que leur chair devient des appâts à morue. Audubon, en 1833, rapporte qu'un groupe de quatre hommes aurait récolté 400 000 œufs en deux mois pour les vendre à Halifax. De plus, lors de son passage aux Îles-de-la-Madeleine, il observe pendant une heure six pêcheurs abattre plus de 500 fous de Bassan du rocher aux Oiseaux.

Les oiseaux marins subissent aussi beaucoup de dérangement. Des phares sont construits dans leur lieu de prédilection pour la reproduction, soit les îles et les hautes falaises. Il est aussi souvent rapporté dans les récits de naturalistes que des gens armés s'amuse à tirer dans les colonies pour énerver les oiseaux et en tuer quelques-uns au passage. La situation dans le golfe du Saint-Laurent devient ainsi préoccupante : 200 000 fous de Bassan étaient dénombrés en 1830 et il n'en reste plus que 8 000 en 1880.

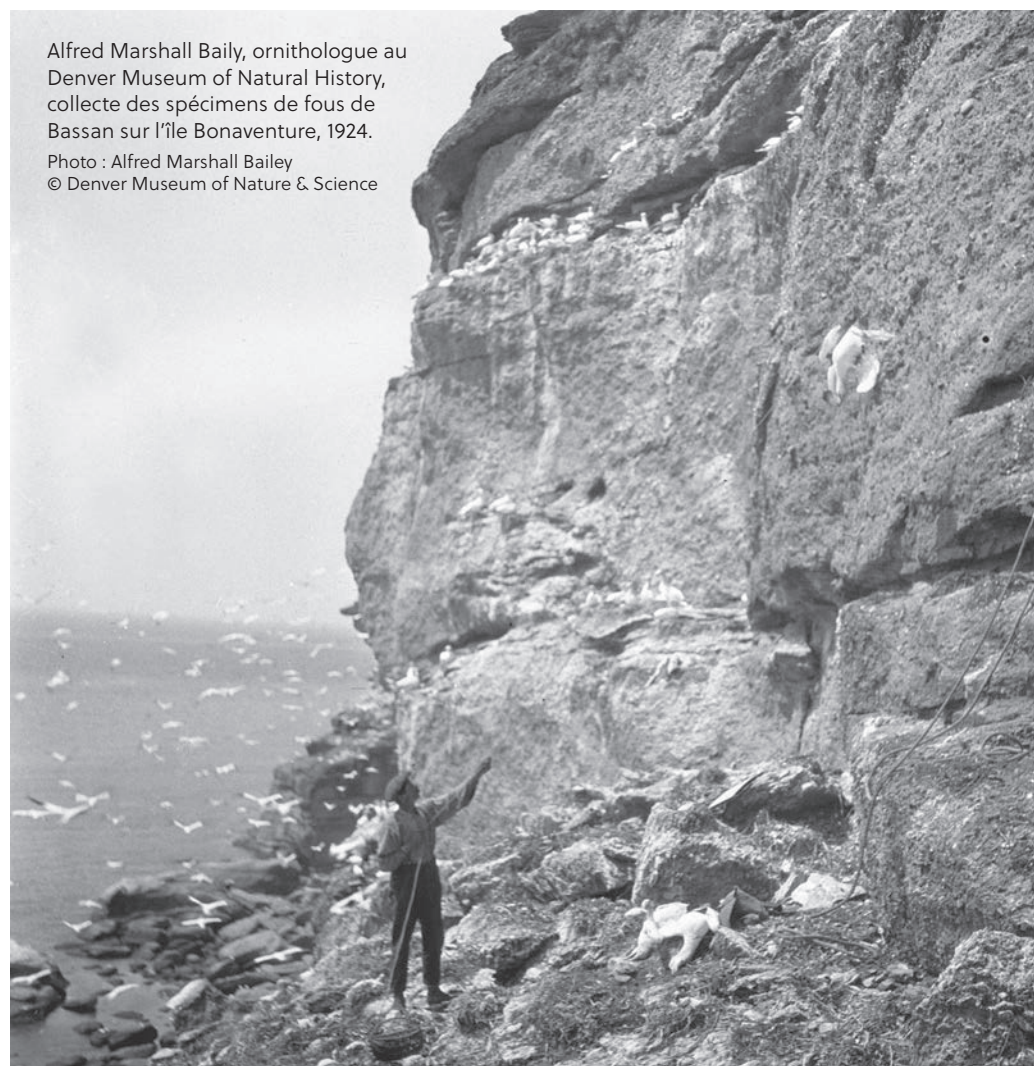
UN NATURALISTE EN MISSION

Taverner l'avoue, c'est d'abord par amour pour la nature et les oiseaux qu'il s'investit dans leur protection. Il est toutefois convaincu que les colonies de Percé, une fois protégées, rapporteront gros à la région en attirant de nombreux touristes. Il doute aussi que les cormorans soient responsables de la disparition des alevins de saumons.

De Percé, Taverner se rend à Gaspé afin de rencontrer le commandant Wakeham. Il en profite pour visiter l'écloserie de saumons, assiste à la mise à l'eau d'alevins dans la rivière Saint-Jean et récolte le contenu des estomacs de quelques cormorans.

De retour à Percé, il étudie les oiseaux de l'île Bonaventure. Il accède aux colonies par la mer, grâce à une « bonne barge et beaucoup d'agilité »² ou se rapproche du bord des falaises par le plateau supérieur, à plat ventre et en agrippant une corde attachée à un arbre. Il se risque parfois à descendre afin de photographier des macareux moines. Il y observe aussi des marmettes communes, des petits pingouins, des océanites cul-blancs et des mouettes tridactyles.

Après deux étés de recherches, Taverner confirme que l'effet des oiseaux marins sur les pêcheries commerciales est nul puisqu'ils se nourrissent non pas de saumons, mais principalement de hareng et de calmar. Il souligne aussi l'importance



Alfred Marshall Bailey, ornithologue au Denver Museum of Natural History, collecte des spécimens de fous de Bassan sur l'île Bonaventure, 1924.

Photo : Alfred Marshall Bailey
© Denver Museum of Nature & Science

de ces oiseaux pour les habitants du coin. Leurs cris aident les pêcheurs à toucher terre sans heurts les jours de brume, et leurs plongeurs permettent de localiser les bancs de poissons servant d'appâts pour la pêche à la morue.

En 1915, il soumet donc une proposition à la Commission de conservation du Canada afin que le rocher Percé et les falaises de l'île Bonaventure soient classés à titre de refuge d'oiseaux migrateurs. Ainsi, les habitants ailés des lieux seraient protégés de la chasse, de la récolte d'œufs et du dérangement par les humains. Cette recommandation est appuyée par d'autres naturalistes, dont certains sont impliqués dans la négociation de la *Convention pour la protection des oiseaux migrants*, un protocole d'entente entre le Canada et les États-Unis (ratifié en 1917).

La création du refuge se heurte à quelques embûches. Tout d'abord, les autorités fédérales doivent négocier avec la province de Québec puisque la faune, considérée comme une ressource naturelle, est de juridiction provinciale. De plus, le rocher Percé est déjà propriété de la Couronne, mais il faut convaincre les propriétaires terriens de l'île de céder une partie de leur bien. Il semblerait que la plus grande résistance soit venue du directeur de la compagnie de pêche Leboutillier Brothers, Richard Turner. À son décès en 1917, les négociations s'accélérent et les ententes sont finalement signées. Une publication dans la *Gazette du Canada*,



L'ornithologue Alfred Marshall Baily et le gardien William Duval photographient les oiseaux marins de l'île Bonaventure, 1924.

© Denver Museum of Nature & Science

THE OTTAWA NATURALIST

Vol. XXXII.

MAY, 1918.

No. 2.

THE GANNETS OF BONAVENTURE ISLAND.*

By P. A. TAVERNER.

En-tête d'un article sur les fous de Bassan, rédigé par Percy Algernon Taverner, paru dans *The Ottawa Naturalist*, 1918.

Image tirée de : Percy Algernon Taverner, « The Gannets of Bonaventure Island », *The Ottawa Naturalist*, vol. XXXII, n° 2, mai 1918.

au matin du 3 mai 1919, officialise la fin du long processus : le rocher Percé et les falaises de l'île Bonaventure deviennent le premier refuge au Canada en vertu de la Loi sur la *Convention concernant les oiseaux migrants*, en même temps que le rocher aux Oiseaux aux Îles-de-la-Madeleine.

LES IMPACTS DE LA CONSERVATION

Des 8 000 oiseaux marins dénombrés par Taverner en 1914-1915 à l'île Bonaventure, il y en a aujourd'hui plus de 200 000. L'impact anticipé par le naturaliste sur le tourisme s'est avéré fondé, avec des retombées économiques annuelles de plus de 5 M \$ pour le milieu, selon Rémi Plourde, directeur du parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé. De plus, une cinquantaine de personnes occupent des emplois saisonniers dans cet organisme de préservation et de mise en valeur de la faune, de la flore, de l'histoire et de la géologie du secteur.

Au-delà de l'intérêt économique, les oiseaux marins sont aussi des vecteurs d'éducation, comme l'explique M. Plourde : « Les visiteurs, émus devant la colonie, deviennent ouverts et réceptifs au travail des garde-parcs naturalistes. Ils sont prêts à recevoir ce qu'on leur explique, une information qui servira à les conscientiser. »

Les fous de Bassan font aussi aujourd'hui l'objet de recherche scientifique et ils jouent un important rôle de sentinelles de l'état du

golfe du Saint-Laurent, selon David Pelletier, enseignant-chercheur en biologie au Cégep de Rimouski et doctorant à l'Université du Québec à Rimouski. Comme ces oiseaux se situent au sommet de la chaîne alimentaire marine, leur état de santé est directement influencé par leur environnement. « Si ça va mal pour les fous de Bassan, on peut supposer que ça va mal pour d'autres espèces dans le golfe du Saint-Laurent », explique le biologiste.

Aujourd'hui, malgré le statut de refuge du rocher Percé et de l'île Bonaventure, les oiseaux marins du secteur demeurent soumis à des pressions en raison des activités humaines et des changements climatiques. D'ailleurs, le succès de reproduction des fous de Bassan a drastiquement chuté ces dernières années. Cela révèle la nécessaire évolution des paradigmes de la préservation de la faune : il ne suffit plus de protéger les espèces, mais il faut aussi préserver leur écosystème.

Remerciements au Denver Museum of Nature & Science et au Musée canadien de la nature qui ont mis gracieusement à disposition leurs photographies respectives.

Notes

- Traduction libre : « Je pense qu'on s'en fait beaucoup trop pour les oiseaux. Il y en a tellement, on n'en manquera jamais, pas plus que les moustiques d'ailleurs. Je ne vois pas pourquoi je me priverais de mettre des oiseaux sur mon chapeau. » Celia Thaxter, « Woman's Heartlessness », *The Audubon Magazine*, vol. 1, n° 1, février 1887, p. 13-14.
- Percy Algernon Taverner, « The Gannets of Bonaventure Island », *The Ottawa Naturalist*, vol. XXXII, n° 2, mai 1918, p. 20-26.

Les gardiens de la colonie de fous de Bassan

Mario Lévesque

Biologiste et enseignant au programme de Sciences de la nature, Cégep de Matane
Guide interprète de 1996 à 2007, parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé

Plus d'un siècle après avoir été classé refuge d'oiseaux migrateurs, l'île Bonaventure est aujourd'hui internationalement reconnue pour l'importance et l'accessibilité de sa colonie d'un bel oiseau marin, le fou de Bassan (*Morus bassanus*). Si la protection de la faune de l'île est désormais la responsabilité de la SÉPAQ et du parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, ce mandat est d'abord assumé durant des décennies par trois gardiens dont la vie reste à jamais liée à celle de l'île Bonaventure.

LES FONCTIONS DU GARDIEN

Par terre et par mer, la fonction du gardien consiste à l'époque à protéger les fous de Bassan en évitant qu'ils soient dérangés, voire chassés. Le gardien contribue aussi à l'acquisition de connaissances en accompagnant les scientifiques dans leurs recherches et en posant des bagues d'identification sur les oiseaux. Il entretient les aménagements et veille à la sécurité des visiteurs. Du temps des naturalistes à celui des journalistes, photographes, artistes et vacanciers de plus en plus nombreux, la mise en valeur de la faune et de l'environnement prend son essor.

WILLIAM DUVAL

Premier gardien de la colonie en 1919, William Duval (1883-1960) est pêcheur, fermier, maître de poste et batelier aux premières années du

tourisme à Percé. On le surnomme capitaine Duval, comme son ancêtre corsaire Peter-John DuVal, établi sur l'île en 1819. Observateur, il prend des notes, lit beaucoup et est considéré par plusieurs comme un véritable naturaliste. Inhumé au cimetière anglican de Percé, Duval a vécu toute sa vie à l'île, comme plusieurs générations de Duval avant lui.

JOHN EDMUND PAGET

John Edmund Paget (1902-1977) prend la relève de Duval en 1956. Généreux de son temps, le deuxième gardien agit avec intelligence et sagesse, doigté et pondération. Doté d'un sens aigu de l'observation, tant pour le monde naturel que pour le comportement humain, ce passionné de nature s'intéresse aux oiseaux autant qu'aux plantes et aux étoiles. Connu comme le bossu de l'île à la suite d'une chute de falaise durant sa jeunesse, Paget est pêcheur, cultivateur et habile menuisier. Dans les années 1930, sa mère et lui offrent le gîte à des visiteurs. Un accueil chaleureux est proposé dans une demeure construite sur un terrain fleuri surnommé « the garden » où un gramophone meuble l'espace de musique et où l'ampoule électrique relaie la chandelle par un système rudimentaire qu'il met au point avec une génératrice. Très attaché à l'île, Paget y réside à l'année jusqu'à l'automne 1964. Terminant son mandat en 1970, il décède quelques années après et est inhumé à Percé.

DAVID BROCHET

Natif de l'île, devenue réserve faunique au lendemain de l'expropriation de 1971, David Brochet (1948-...) devient le troisième et dernier gardien de la colonie. Jusqu'en 1973, il prend la relève de John Paget qu'il côtoyait comme voisin. Habitant le « Middle room », une petite demeure léguée par la famille Brochet, David traverse de temps à autre à Percé avec une chaloupe construite par son grand-père William Duval. Après des études universitaires en biologie et géographie à New York et à Guelph en Ontario, il fait carrière en interprétation puis en enseignement. En tant que descendant des insulaires, cette expérience de gardien a été pour lui une formidable occasion de découvrir comment se déroulait la vie de ses ancêtres.

Tout comme le font aujourd'hui la direction et les guides du parc national, William Duval, John Paget et David Brochet ont contribué par leur fonction à la protection et à la mise en valeur de la colonie de fous de Bassan de l'île. Ils sont de ces gens qui marquent le temps et l'histoire d'un lieu.

Remerciements à Anita Arbour, nièce de John Edmund Paget, et à David Brochet pour les photographies et les témoignages.



William Duval, gardien de 1919 à 1956, 1937.
Musée de la Gaspésie. Fonds George Bertram Wilmott.
P76, 82/5/58

John Edmund Paget, gardien de 1956 à 1970, 1940.
Collection Anita Arbour

David Brochet, gardien de 1971 à 1973.
Collection David Brochet